

DEMANDE DE RÉSERVATION

(Validité 15 jours)

- SALLE COMMUNALE**
 MATÉRIEL

Madame, Monsieur	
Agissant en qualité de	
Au nom ou pour le compte de	
Adresse	
Adresse Mail	
Téléphone	

DÉSIRE LOUER

Date :	
Heure :	
Nbre de personnes :	
Objet :	

DÉNOMINATION DES SALLES

		Cocher	Tarif location	Caution
Salle polyvalente			500	
Salle polyvalente / Hors commune			700	320
Cuisine salle polyvalente			150	320
Salle omnisports			-	320
Salle bleue			220	305
Salle bleue – de 2 heures			110	305
Salle de réunion (maison des assos) 1			-	200
Maison de Saint-Urchaut Tarifs journée	Scorvipontains		350	500
	Hors commune		500	500
Maison de Saint-Urchaut Tarifs Week-End	Scorvipontains		500	500
	Hors commune		700	500
Site de Saint-Urchaut	Scorvipontains		150	500
	Hors commune		500	500

1 Uniquement pour les associations locales

2 Tarif nettoyage : 25 €/heure/agent

DÉNOMINATION DU MATÉRIEL

	Stock	Quantité Demandée	Tarif unitaire	Caution
Très grand chapiteau (320 m ²) Montage obligatoire (pour les particuliers)	1		800 600	1600
Module 8x5 m	2		120	250
Barnum pliant 8x4 m	1		100	200
Barnum pliant 3x3 m	1		50	150
Grand module (72 m ²) ①	1			250
Moyens modules (6x6 m) 36 m ² ①	2			140
Petits modules (3x6 m) 18 m ² ①	2			100
Caisse frigorifique ① (uniquement pour les boissons)	1			450
Caravane ①	1			300
Barrières + Panneau danger ①	80			
Tables/tréteaux	120		2	20
Chaises ①	160			30
Bancs	190		2	60
Sono SP ①	1		0	0
Sono portable ①	1			
Podium ①	36 m ²		120	260
Couverts complets			0,20/pers	0,50
Percolateur ①	2		0	0

① Uniquement pour les associations locales

② Tarif nettoyage : 25 €/heure/agent

Des règles à respecter :



- **Réservation 1 mois à l'avance**, en fonction de la disponibilité
Du matériel ou des salles
- **Renseigner et transmettre** le formulaire en mairie
- **Prévoir des bénévoles** (à minima 2 personnes) pour le retrait **et** le retour du matériel.
- **Retrait du matériel :**
Tables, bancs, barrières, podiums, cablages... : le vendredi à 13h30 aux services techniques (le Templo)
Vaisselle : le vendredi entre 9h00 et 10h00 à la salle polyvalente.
- **Retour du matériel :**
Tables, bancs, barrières, podiums, cablages... : le lundi à 8h00 ou 13h30 aux services techniques (le Templo)
Vaisselle : le lundi entre 9h00 et 10h00 à la salle polyvalente.
- **Retrait des clés pour les salles :**
 - Le vendredi après-midi en mairie pour les week-ends
 - la veille de l'évènement en mairie (heures ouvrables).
 - les locations journée (24 heures) se font de 9h à 9h (**ménage effectué**)

Contact pour le matériel :

- ✓ Chef des services techniques : tel 06 23 71 01 95
- ✓ Adjoint au chef des services techniques : tel 06 38 43 10 04

Contact pour la vaisselle :

- ✓ Responsable du service entretien : tel 06 23 71 02 06

Contact Mairie :

tel 02 97 32 60 37

① Uniquement pour les associations locales

② Tarif nettoyage : 25 €/heure/agent

Cette déclaration ne vaut pas acceptation de la manifestation. Elle sera instruite dans un délai maximum de 15 jours.

Si l'accord du responsable des salles est obtenu, **la convention devra être signée dans les plus brefs délais** après acceptation du présent document et accompagnée d'un chèque caution de :
€ , qui ne sera restitué que **8 jours après l'état des lieux**.

Un mail vous sera adressé pour venir signer votre convention.

Une attestation d'assurance responsabilité civile devra être fournie ou tout au moins le numéro de police et la date de souscription et auprès de quelle compagnie d'assurance.

Lors de la reprise du matériel, tout élément manquant ou cassé sera facturé, à l'association ou particulier, selon le coût de la réparation ou de la pièce endommagée.

Le demandeur est également informé qu'en cas de propreté insuffisante des lieux à la reprise des clés, un nettoyage lui sera facturé en sus ②.

A Pont-Scorff, le
Signature du demandeur

Visa de l'adjoint
Christophe LE NORCY

- Enregistré dans GRR
- Enregistré dans le Drive
- Accord
- Refus
- Demande d'entretien
(Prendre RDV en Mairie 02 97 32 60 37)